

USA: une décision de justice va donner le contrôle du Sénat aux démocrates

CHICAGO (Etats-Unis), (AFP) - La Cour suprême du Minnesota (nord) a donné raison mardi au démocrate Al Franken concernant l'attribution d'un siège au Sénat américain, une décision qui donnera aux démocrates, qui contrôlent déjà la Chambre des représentants, la main-mise sur le Sénat.



Al Franken à Minneapolis le 13 avril 2009 (© AFP/Getty Images/Archives - Jeffrey Thompson)

Norm Coleman, l'adversaire républicain de M. Franken lors de la sénatoriale du 4 novembre dernier et à l'origine du conflit sur l'attribution du siège, a annoncé qu'il reconnaissait la victoire de M. Franken, un ancien comique.

L'élection de ce dernier doit encore être officiellement certifiée par le gouverneur républicain de l'Etat Tim Pawlenty, qui a annoncé qu'il le ferait très prochainement.

Cette victoire assure aux démocrates une majorité de 60 sièges, sur 100, au Sénat, leur permettant de neutraliser l'opposition républicaine en l'empêchant d'utiliser une méthode de blocage consistant à retarder indéfiniment l'adoption d'un texte.

Les démocrates s'étaient déjà rapprochés du but avec le ralliement en avril dernier dans leur camp du sénateur républicain Arlen Specter.

Cet avantage reste toutefois théorique: outre le vote de M. Specter, qui aura peut-être conservé quelques unes de ses convictions républicaines, les démocrates devront s'assurer d'avoir de leur côté les deux sénateurs indépendants de la chambre haute, qui votent toutefois traditionnellement

avec les démocrates.

Alors que les démocrates sont déjà majoritaires à la Chambre des représentants, cette nouvelle majorité place donc le président américain Barack Obama, membre du parti démocrate, dans une situation idéale pour faire appliquer son vaste programme de réformes.

"Je suis impatient de travailler avec le sénateur élu Franken", a réagi M. Obama dans un communiqué.

Le leader de la majorité démocrate au Sénat Harry Reid a de son côté indiqué qu'il espérait que M. Franken siégerait "aussi vite que possible" et appelé le gouverneur Pawlenty à signer rapidement la certification.

Dans une décision prononcée à l'unanimité, la Cour suprême du Minnesota (nord) a estimé qu'"Al Franken a reçu le plus grand nombre de votes" et qu'il peut donc "recevoir la certification" de son élection.

M. Coleman, qui contestait la légalité du décompte des voix du scrutin, dans lequel M. Franken avait obtenu 312 voix d'avance, a reconnu sa défaite lors d'une conférence de presse et félicité son adversaire.

"La Cour suprême du Minnesota a parlé. Je respecte sa décision et je me plierai à ses conclusions", a dit M. Coleman, qui a donc renoncé à saisir en dernier recours la Cour suprême des Etats-Unis, la plus haute juridiction du pays.

La plainte de M. Coleman avait déjà été rejetée en avril par des juges du Minnesota. Il avait ensuite porté l'affaire devant la Cour suprême de l'Etat, ses avocats affirmant que sur près de trois millions de votes exprimés, des "milliers" de bulletins par correspondance ont été indûment rejetés tandis que d'autres bulletins ont été comptés deux fois.

Publié le: 30/06/2009 à 22:19:54 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/usa-decision-a169014.html>